



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 24 avril 2023

### **Sécheresse : Hermeline MALHERBE interpelle le Président de la République pour éviter « une catastrophe humaine » dans les Pyrénées-Orientales**

**La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales Hermeline MALHERBE interpelle le Président de la République dans un courrier adressé ce lundi 24 avril pour réclamer des aides urgentes de l'Etat pour faire face à la sécheresse exceptionnelle que connaissent les Pyrénées-Orientales. Habitants, agriculteurs, acteurs du tourisme et des loisirs, environnement, biodiversité sont menacés.**

La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales alerte sur « une catastrophe écologique, demain économique » et qui pourra déboucher sur « une catastrophe humaine » faute de soutien et d'aide urgente.

Hermeline MALHERBE demande à l'Etat la mise en place d'un fonds de solidarité, en lien avec l'ensemble des collectivités locales compétentes, pour garantir un soutien financier immédiat aux agriculteurs qui vont voir leurs récoltes anéanties, voire même leur outil de production disparaître et le secteur du tourisme et des loisirs, autre pilier économique du département, est aussi menacé même s'ils ont déjà pris des mesures d'économie d'eau.

La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales met en garde sur le risque de « méga-feux » en sollicitant des moyens aériens de la sécurité civile, notamment un hélicoptère bombardier d'eau lourd pour s'attaquer aux feux naissants.

Aucune pluie majeure n'est tombée sur le département des Pyrénées-Orientales depuis plus d'un an et selon les prévisions de Météo France, la situation risque de perdurer tout au long de l'été rappelle Hermeline MALHERBE dans ce courrier. L'agriculture locale est particulièrement touchée : l'arboriculture, le maraîchage, la viticulture et l'élevage doivent faire face au manque d'eau. Les récoltes sont en danger et les cultures risquent de ne pas pouvoir être sauvées.

Des communes sont confrontées depuis plusieurs mois à des problèmes d'alimentation en eau potable. 4 communes sont alimentées avec des bouteilles d'eau.

**HÔTEL DU DÉPARTEMENT** - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

[leDépartement66.fr](http://leDépartement66.fr)



L'incendie qui a touché les communes de Banyuls-sur-Mer et Cerbère est un exemple alarmant de la vulnérabilité particulière des Pyrénées-Orientales aux feux de végétations et d'espaces naturels en raison du climat sec et du relief accidenté. Depuis le début de l'année, les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Orientales ont été engagés sur près de 400 départs de feu.

**HÔTEL DU DÉPARTEMENT** - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

[leDépartement66.fr](http://leDépartement66.fr)





**Hermeline MALHERBE**  
**Présidente**

Perpignan, lundi 24 avril 2022

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Le département des Pyrénées-Orientales connaît actuellement un déficit de pluie d'une gravité exceptionnelle. Aucune pluie majeure n'est tombée sur le département depuis plus d'un an et selon les prévisions de Météo France, la situation risque de perdurer tout au long de l'été.

Cette sécheresse exceptionnelle, conséquence du réchauffement climatique est aujourd'hui une catastrophe écologique, demain économique. Je vous sollicite pour éviter qu'elle devienne une catastrophe humaine. Cette situation particulièrement inquiétante met en péril tout un territoire et impacte le quotidien de ses habitants.

Les conséquences de cette sécheresse sont multiples. Tout d'abord, l'agriculture locale est particulièrement touchée. Les récoltes sont en danger et les cultures risquent de ne pas pouvoir être sauvées. L'arboriculture, le maraichage, l'élevage et la viticulture doivent faire face au manque d'eau.

Depuis des années, notre agriculture se transforme pour être moins consommatrice d'eau. Mais l'épisode climatique actuel aura pour effet un arrêt de toute forme de production dépendante de l'irrigation. Cela vient impacter un pan entier et majeur de l'économie de notre territoire, sans commune mesure avec l'aléa gel de 2021. Les exploitations agricoles en premier lieu, mais également les structures coopératives ou organisations de producteurs, associations syndicales... Au final, toutes les structures dépendantes de l'activité des agriculteurs se trouveront en difficulté.

Pour sauver l'agriculture de notre département, il est donc urgent que l'Etat soutienne, en lien avec l'ensemble des collectivités locales compétentes, la mise en place d'un fond de solidarité proportionné à l'ampleur de ce sinistre pour garantir un soutien financier immédiat aux agriculteurs qui vont voir leurs récoltes anéanties, voire même leur outil de production disparaître. Au-delà des pertes économiques annoncées, beaucoup d'agriculteurs souffrent d'ores et déjà d'usure morale et psychologique, du fait de la succession d'aléas climatiques auxquels est exposé notre territoire.

Cette situation de détresse insoutenable appelle la mobilisation de tous. Le Département contribuera à l'effort collectif comme il a pu le faire par le passé, notamment lors du gel de 2021, en prenant ses responsabilités et dans le cadre de notre périmètre d'intervention.

La sécheresse pose des problèmes d'alimentation en eau potable et certaines communes y sont confrontées depuis plusieurs mois, au grand désarroi de leurs élus et de leurs populations.



À ce jour, les habitantes et habitants de 4 communes sont alimentés avec des bouteilles d'eau. Cette situation va s'aggraver et d'autres communes vont devoir faire face au manque d'eau. Cela risque de pénaliser le tourisme et les loisirs, autre pilier économique du département, dont les professionnels du secteur ont déjà pris des mesures d'économie d'eau.

La situation actuelle entraîne également des risques importants en matière de lutte contre les incendies.

Notre département est en effet particulièrement vulnérable aux feux de végétations et d'espaces naturels en raison de son climat sec et de son relief accidenté. L'incendie qui a récemment touché les communes de Banyuls-sur-Mer et Cerbère en est malheureusement un exemple alarmant. Les incendies de forêt peuvent causer des dégâts considérables et menacer la sécurité des populations locales ainsi que la biodiversité. La situation des sols de notre département est similaire à celle que nous connaissons habituellement début août. Depuis le début de l'année, les sapeurs-pompiers du SDIS66 ont été engagés sur près de 400 départs de feu. Cette situation inquiétante laisse présager une saison estivale extrêmement difficile et dangereuse pour les soldats du feu des Pyrénées-Orientales dont les capacités humaines et matérielles sont comptées. Le Conseil Départemental a augmenté de nouveau sa participation financière au SDIS (+4,5 millions d'euros en 2022) pour accroître les effectifs de sapeurs-pompiers professionnels comme volontaires et accélérer les investissements pour moderniser les matériels.

La stratégie des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales visant à attaquer massivement les feux naissants pour éviter leur propagation est aujourd'hui mise à mal par l'état de sécheresse des végétaux. En lien avec Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales, le Service Départemental d'Incendies et de Secours que je préside a déjà pris des mesures pour faire face aux incendies qui se déclencheraient. Nous avons ainsi décidé d'avancer au 1er juin le dispositif feux de forêt qui habituellement débute le 14 juillet. Le Conseil Départemental, par son financement au SDIS, a décidé de procéder à la location d'un hélicoptère bombardier d'eau dès le 1<sup>er</sup> juin. C'est pourquoi, je réitère auprès de vous, ma demande exprimée au Ministre de l'Intérieur lors de sa visite à Banyuls-sur-Mer lundi 17 avril, de pouvoir disposer dans le département dès à présent d'un moyen aérien de la sécurité civile, notamment un hélicoptère bombardier d'eau lourd pour nous aider à attaquer les feux naissants et éviter qu'un « méga-feu » se développe sur notre territoire.

Monsieur le Président de la République, je vous remercie de prendre en compte mes demandes urgentes en matière d'aides économiques, de soutien aux communes privées d'eau potable et de lutte contre les incendies.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Les Pyrénées Orientales en appellent à la solidarité nationale face à la situation grave et inédite à laquelle nous sommes confrontés

Hermeline MALHERBE